



Yaoundé, le 29 NOV 2023

COMMUNIQUE N°.../A.../C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR

PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023, DU 28/09/2023, POUR LA SOUSCRIPRION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC, POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2024

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

| INTITULE | ATTRIBUTAIRE | DUREE D'EXECUTION | MONTANT TTC |
|---|--|--|---|
| SOUSCRPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC, POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2024 | NSIA Cameroun ASSURANCES; BP:2759; Tel: 237 233 50 27 00 | <i>Douze (12) mois : du 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 2024</i> | Vingt-six millions quatre cent vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-cinq (26 424 985) FCFA |

Ladite Structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales-Service des Marchés), dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités règlementaires préalables à l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs Offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), dans un délai de quinze (15) jours, à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi celles-ci seront détruites.

AMPLIATIONS

- ✓ SEC/DG
- ✓ DAG
- ✓ CF
- ✓ AC
- ✓ SEC/CIPM
- ✓ MINMAP
- ✓ ARMP

